

Un psychanalyste en prison !

« Et l'être de l'homme non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme la limite de sa liberté. »

Jacques Lacan

Par Guy Delaunay
site www.arefppi.fr

Claude David, psychanalyste et docteur en psychologie, est en prison depuis le 19 janvier 2007, la presse (une certaine presse) s'est fait l'écho de manipulations mentales et sectaires de sa part, sans souci de vérifications et a fortiori de vérité.

Il n'est pas un jour en France sans qu'un thérapeute, un groupe spirituel, un lieu de rencontres ou même un simple citoyen n'ait à subir des tentatives d'intimidations d'activistes regroupés sous la bannière de la « lutte contre les dérives sectaires ». Qu'il n'existe pas de définition du mot secte dans le langage juridique n'est pas fait pour les arrêter. Dans le passé, une secte « était la religion des autres », dans ce sens les propositions de Martin Luther ont d'abord été taxées de sectaires par l'Eglise Catholique qui, la première, a connoté ce mot négativement.

Mais, aujourd'hui, un pas nouveau a été franchi, il suffit d'accoler le mot secte au mot danger pour que recommence la chasse aux sorcières. Les accusations avancées sont toujours identiques : attouchements sexuels, abus de faiblesse, sujétion psychologique... elles se retrouvent chaque fois qu'une rumeur est lancée par les médias.

C'est dans ce contexte délétère que le 17 janvier 2007, 40 gendarmes ont envahi à 7 heures du matin la résidence de la communauté des Gens de Bernard où vivent une trentaine de personnes, adultes et enfants. Quatre d'entre eux ont été placés en garde à vue pendant 48 heures, trois ont été relâchés, le quatrième, Claude David, psychanalyste, a été transféré, sur décision du juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, à la Maison d'Arrêt de Seysses

De quoi est accusé Claude David ?

Il est accusé d'avoir commis des abus de faiblesse, des abus d'autorité, des abus de fonction. Or, il est psychanalyste et les « victimes » supposées, prétendues, présumées, sont ses patients ou anciens patients. Sa fonction est donc inséparable des poursuites pénales engagées contre lui. Nous craignons ces témoignages et ces paroles de « victimes » lorsqu'ils s'insèrent dans le double contexte de la psychanalyse et de l'accusation de « secte », et nous devons tout particulièrement craindre, être méfiants ou très prudents face aux plaintes des patients d'un psychanalyste.

En effet... Où commence la sujétion, où finit le transfert ?

Quand un adulte, enseignant ou éducateur, s'occupe de jeunes, surtout ceux qu'on dit en difficulté, il n'évitera jamais que ceux-ci projettent sur lui, une image parentale – **aimée ou haïe** – avec tous les cheminements, les difficultés, les avatars parfois qui surgissent dans le déroulement de cette relation et dans le respect de chacun.

Quel dirigeant d'entreprise, lorsqu'il motive ses salariés ou ses commerciaux pour obtenir de nouvelles parts de marché, quel entraîneur de club sportif quand il veut faire gagner un match crucial à son

équipe, quel leader politique quand il désire obtenir le consentement de ses électeurs, ne met pas en jeu un certain type de rapport humain que l'on trouve normal, fondé sur l'adhésion, l'acceptation par chacun d'un objectif ou d'un but commun ? Le psychanalyste ou le psychothérapeute dans son cabinet s'appuie sur le même sentiment dans le déroulement de la séance.

Dans **tous** les cas, il s'agit du transfert mais si on veut réserver ce terme, plus technique, à la cure analytique, parlons d'amour, d'estime. Et dans toutes ces aventures humaines, que ce soit l'entreprise, le monde politique, sportif ou thérapeutique, rien ne peut se faire sans ce sentiment et ce lien humain.

Lacan a montré que le transfert est un phénomène absolument général du lien interhumain et, comme tel, ne saurait être localisé à la cure analytique : « C'est le sujet supposé-savoir qui le motive » dit-il précisément.

Quelle est donc alors la différence entre le résultat attendu dans une entreprise et celui d'un cabinet de psychanalyste ou de médecin ?

Dans un cas il s'agit de gagner de l'argent, une vente, des marchés, un championnat, une élection et cela est tangible, négociable, fait partie de ce qui est recevable dans le discours d'un pays, l'imaginaire, les valeurs d'une société à un moment donné. Cela se voit, peut se toucher, se montrer sur des bilans, un podium, à l'Assemblée, dans les médias...

Dans l'autre, il s'agit d'amener un sujet vers la vérité de son désir, toujours inaccessible (comme le montre la fin d'une psychanalyse) et cela n'est pas quantifiable en parts de marché, ne peut se montrer, encore moins se prouver. Cela concerne un sujet singulier, particulier. A notre époque cela suscite la méfiance, voire le rejet.

Etre psychanalyste, faire ce métier c'est accepter cette subversion et d'abord pour soi-même, puisque le discours de l'analyste ne peut pas être le discours du maître. Jean Clavreul écrit : « Il s'agit de la mise en place d'un certain discours sur le monde qui est d'une tout autre structure... La structure du discours psychanalytique n'est pas celle du discours du maître auquel nous sommes accoutumés. »

Le « discours du maître », c'est celui qui sait pour nous, qui nous formate sans cesse à travers les médias, la politique, l'école. Et les vrais contestataires de ce discours, en plus des poètes, ce sont les fous... Ce ne sont pas gens rentables, gérables, consommateurs ou électeurs !!

Lacan écrit : « Il faut dire que le désir d'être le maître contredit le fait même du psychanalyste »¹.

Avant d'être une théorie, la psychanalyse est une « praxis » qui vise à la transformation du sujet. Elle survient après « l'avènement de La science », elle en est une conséquence logique, cela veut dire qu'elle ne « s'identifie pas complètement à la science contrairement à ce que semblait croire Freud lui-même. » La psychanalyse « répond aux effets de la science. Ces effets, on le sait bien, changent complètement la réalité. Mais ce que l'on dit moins, c'est que ces effets sont ravageants et destructeurs pour le sujet ». Le savoir de la science s'introduit dans notre réel « parce qu'il permet la production de tous ces objets qui envahissent notre quotidien, qui créent le nouveau monde que nous habitons ». Dans cette situation, « la question de la vérité ultime est laissée en suspens », Descartes, le premier, avait ouvert la voie en la renvoyant vers un Dieu non trompeur².

Dans l'émission Radiophonie, Jacques Lacan aborde la question des sciences de l'homme. En substance, il affirme que si « science de l'homme » il doit y avoir, elle ne saurait se constituer qu'en fonction de la spécificité de son objet. Cet objet, c'est le sujet précisément et non pas « l'homme », par-delà les mirages d'une objectivité que Lacan n'aura de cesse de dénoncer jusqu'à définir la science comme « une idéologie de la suppression du sujet »³.

Le discours capitaliste actuel, qui en est un des avatars appauvri, devient le modèle des rapports de fonctionnement entre les êtres humains et vient masquer cette question en la comblant. Faire croire aux consommateurs que nous sommes que le dernier gadget inventé va nous satisfaire, nous rendre heureux, tente de fermer cette question du sujet qui se signe du désir, du manque-à-être, d'insatisfaction, de ratage... D'où le malaise de plus en plus grand dans nos sociétés. Il n'est pas

inutile de rappeler ici la phrase de Freud dans le Malaise dans la Civilisation : « Ce qui commença par le père s'achève par la masse ».

Freud, de manière prémonitoire, nous rappelle les deux extrémités de la chaîne, d'un côté le père, (remarquons rapidement que les responsables, les « gourous » auxquels s'en prend la presse et la **Justice** sont toujours des figures paternelles). De l'autre, la masse, les sondages sont un exemple marquant de l'abandon d'un projet politique pour un pays. C'est l'opinion de la majorité qui devient, trop souvent, la mesure des réformes à entreprendre.

Lacan dans le Séminaire sur les Psychoses tente de définir la fonction paternelle : « La fonction être père n'est absolument pas pensable dans l'expérience humaine sans la catégorie du signifiant »⁴ ; La fonction paternelle n'est pas naturelle, elle ne se conçoit que du registre symbolique, c'est-à-dire de toute une trame d'histoire, d'humanité qui lui donne son assise et valide son existence. Autrement dit, personne ne peut être père seul, même dans sa propre famille. Reconnaissons qu'actuellement cette fonction est critiquée de tout côté et cette mise en question va de pair avec la disparition du sujet à laquelle nous amène insidieusement le discours de la science.

Lacan nous rappelle que la psychanalyse « est essentiellement ce qui réintroduit dans la considération scientifique, le Nom-du-Père ». Et si elle se trouve, dans ce moment de l'histoire, interrogée elle-même sur son propre devenir, Jean Claude Guillebaud déclare, cependant, : « [...] face à l'irresponsabilité et à la bêtise qui colonisent l'air du temps, les cabinets de psychanalystes deviennent paradoxalement des lieux de résistance. Dans ces lieux, ce ne sont plus seulement les patients individuels qui viennent chercher une « guérison », c'est à travers eux la société elle-même⁵. »

En mettant un psychanalyste en prison, c'est cela qui est touché.

Ce n'est pas, bien sûr, ce que diront les bonnes âmes qui ont, **dans ce cas-là**, le même discours que les gendarmes : « **Il** a commis des attouchements sexuels, il a abusé de son autorité, il a fait de la sujétion psychologique »... Il est curieux que les chefs d'inculpation retenus font tous partie de la cohorte des délits « **à la mode** » qui vont soulever l'horreur des bons citoyens et faire condamner par avance, sans **examen**, sans **réflexion**.

Les « victimes » sont peut-être aujourd'hui en souffrance, mais quelle est la véritable origine de cette souffrance ? N'est-elle pas à trouver dans leur instrumentalisation par des officines privées dont le rôle évident est d'être des polices de la pensée...?

Certains organismes – plus ou moins officieux –, financés par l'État et agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui veillent, soi-disant, au grain pour « défendre l'individu et la famille », et prétendent se faire les porte-parole de la normalité et du bien-penser, éditent des « fiches pratiques » pour nous aider à reconnaître « les symptômes d'appartenance à une secte », qui sont de véritables appels à la délation et à la chasse aux sorcières : il suffit de modifier ses habitudes vestimentaires, ses centres d'intérêt, son comportement, de pratiquer de longs temps de méditation ou simplement de lecture... pour devenir suspect et un danger pour la société ! Il y est même indiqué les démarches « citoyennes » à entreprendre pour dénoncer de tels agissements dans le but de protéger la société. La délation entre dans notre quotidien !

Louis Pauwels dans un article pour le Figaro écrit : « Depuis 1975 se sont instaurées des associations antisectes, qui accusent leurs adversaires de déstructurer les individus et de menacer les familles. La plus virulente est L'ADFI⁶. Elle catalyse, sinon promeut les attaques contre les groupes spirituels non conformes. J'apprends qu'elle s'inspire d'un courant de la psychiatrie américaine, visant à la normalisation de la société par la destruction des nouvelles religions. [...] Cette guerre contre les sectes réveille l'esprit d'inquisition et s'apparente dans bien des cas, aux procès en sorcellerie, où la rumeur tenait lieu de preuve.⁷ Il suffit désormais d'accuser un groupe marginal de captation de la personnalité et de manipulation mentale pour qu'il se trouve rangé au nombre de sectes et, par

là même, mobiliser contre lui l'opinion générale. Cette nouvelle chasse aux sorcières bénéficie des subsides de l'État et sauf exception, du soutien sans réflexion des médias. [...] ⁸ »_

Et, dans ce contexte, il n'est pas difficile d'amener des gens fragiles à témoigner contre leur psychanalyste, ce qui leur permet de se réfugier dans la normalité de la bien-pensance et de l'opinion majoritaire.

Un de ses anciens élèves écrivait, apprenant son arrestation : « Claude David a ce quelque chose de rare, c'est qu'il pousse toujours et sans cesse ses amis et tous ceux qui le connaissent à l'excellence. Mais les humains n'aiment pas se sentir faibles et manquants, et quand quelqu'un souligne nos manques nous n'avons plus d'autre objectif que de le voir anéanti ».

Il est plus facile de s'en prendre à celui qui vous oblige à avancer que de reconnaître son échec ou simplement sa **paresse...** Citons encore Jean Clavreul : « Inutile d'accuser tel ou tel d'être un mauvais berger. Ce serait se poser en bon berger. Mais interrogeons plutôt cette passion à se faire mouton ⁹ ».

Et voilà l'homme qui aujourd'hui est emprisonné...

Depuis 40 ans, il a soigné, s'est occupé des plus faibles, des malades mentaux, de ceux qu'on n'ose plus, aujourd'hui, appeler fous. D'abord, psychologue à l'Hôpital Psychiatrique Saint Jacques de Nantes, puis co-fondateur d'un centre de soins, de 1965 à 1989, appelé les Centres Psychothérapeutiques de Nantes, ensuite Fondation PI. Expérience « qui s'appuie sur le travail intense d'un mouvement né immédiatement après-guerre, inauguré par des psychiatres militants, sous le nom de psychothérapie institutionnelle. Ces hommes ont été touchés de plus ou moins près, pendant la guerre, par l'expérience des camps de concentration.

Cela leur a permis d'avoir un regard neuf et critique sur tout ce qui peut s'assimiler très vite à un univers concentrationnaire...

Cette vision révolutionnaire du soin en institution qui s'étage du socle théorique de la psychanalyse lacanienne, connaît en France quelques lieux emblématiques :

· L'hôpital Saint Alban autour de François Tosquelles, psychiatre catalan formé à la psychanalyse et Lucien Bonnafé, psychiatre et marxiste militant ;

· La clinique de Laborde autour de Jean Oury, psychiatre et analysant de Lacan travaillant régulièrement avec Félix Guattari ;

La Fondation PI autour de Claude David, psychanalyste, docteur en Psychologie, co-directeur de la Fondation PI et auteur de l'ouvrage - In Illo Tempore - visant à apporter une réflexion sur la dimension institutionnelle. »¹⁰

La Fondation PI ouvre en 1965 comme tentative d'offrir à quelques malades mentaux une alternative à l'hôpital psychiatrique et se développe pour devenir un centre de soins reconnu en France. Pendant près de 25 ans, les innovations, les créations enrichissent le travail de soin ; des ateliers (dans lesquels il y a un vrai travail comme le remarquera Roger Gintis)¹¹, à la prise de responsabilité des soignés, au travail sur la culture, à l'enseignement (école Montessori)...

Tout cela s'interrompt après une lutte acharnée (comités de soutien dans plusieurs villes de France, grève de la faim...) où l'on retrouve les éléments habituels : la calomnie, l'appétit de vengeance de quelques personnes et des tracasseries administratives. Pendant plus de 20 ans, depuis la première convention de 1965, l'administration verse un prix de journée par malade sur la base d'une convention « centre de post-cure psychiatrique ». En 1987, elle décide unilatéralement de déclasser l'institution en « maison de repos » ! Le prix de journée est amputé d'un tiers, ce qui condamne l'établissement à mort. Le Conseil d'État consulté par trois fois, jugements à l'appui, donne raison à la Fondation. L'enquête IGASS, sollicitée par la Fondation elle-même, conclut à la transparence quant aux finances et à une qualité de soins rarement égalée en France dans ce type d'établissement et demande à ce que le prix de journée soit maintenu.

Rien n'y fait !

Roger Gentis écrit en 1989 : « Il y a aujourd'hui une rumeur de Nantes comme il y a eu une rumeur d'Orléans il y a quelques années... Ayant derrière moi trente-cinq ans d'exercice de la psychiatrie institutionnelle, je puis dire que la qualité des soins dispensés à la Fondation est impressionnante. Les soignés manifestent une liberté de parole presque incroyable... Je ne parle pas d'une liberté qui serait octroyée ou consentie mais de la liberté que prennent les soignés, et qui va de pair avec la responsabilité dont ils se sentent investis... Il faut déployer beaucoup d'intelligence, de savoir-faire et de travail pour en arriver là... »

Interrogé par un journaliste, à la même époque, Félix Guattari¹² répond : « L'important c'est qu'un tribunal d'honneur de la profession, informel certes, a déjà rendu son jugement en ce qui concerne la Fondation PI. Lorsque des gens comme Roger Gentis, Lucien Bonaffé, Jacques Tosquellas, prennent position en faveur d'une expérience, c'est une référence indiscutable... » (A ces noms viennent s'ajouter : Jean Oury, Pierre Delion, François Tosquelles et tant d'autres, mais aussi la caution morale et intellectuelle de grands témoins de notre temps comme Jacques Ellul¹³, ou Michel Bouquet, qui se sont tous déplacés à la Fondation **PI**).

Félix Guattari continue : « Autour de n'importe quelle institution psychiatrique, différente ou non, on pourrait trouver des gens qui ont été en conflit, qui sont amers et qui sont partis furieux. Qu'est-ce qu'on peut y faire ? »¹⁴

Remarquons **que** si on écoutait, aussi complaisamment, tous les anciens adeptes, il n'y aurait plus de parti communiste, ni même aucun parti politique tant les déçus de tous bords sont nombreux !

Fabrice Nicolino, journaliste de Politis, qui est venu enquêter pendant plus de 15 jours, conclut, en février 1989 : « Ecœurés, soucieux avant tout de la survie de leur œuvre, les fondateurs du centre de soins, Marc Leclerc et Claude David en tête, ont décidé de démissionner de leurs fonctions. Une nouvelle équipe, pensent-ils, concentrant moins la haine et les rumeurs, pourrait peut-être poursuivre le travail commencé voici un quart de siècle. En attendant la cabale et les imbéciles ont gagné la partie. Triste. »¹⁵

Doublement triste, puisque 20 ans plus tard, celui que l'on n'avait pu faire taire, Claude David, se retrouve en prison, « suspecté [...] de corrompre la jeunesse et accusé de « non conformisme » pour avoir osé incarner dans sa vie quotidienne, les principes de l'enseignement de la psychothérapie institutionnelle. »¹⁶

Il a continué son travail de psychanalyste, accueillant dans son bureau, non les névrosés « des beaux quartiers » comme veut le faire croire la presse, mais nombre de malades, de psychotiques, de désespérés.

Il a « récidivé », il faut étouffer sa parole, détruire son œuvre. Déjà, en 1987, quand il avait décidé d'éditer, avec les soignés et soignants de la Fondation PI « L'Extermination Douce » de Max Laffont¹⁷, il avait reçu des menaces de mort.

L'entreprise de démolition en cours est de faire taire un psychanalyste et un chrétien, parce que, circonstance aggravante, il appartient à une communauté chrétienne, où les deux axes de référence sont la psychanalyse et la foi.

Pourquoi ce rappel de l'histoire ?

Il est rendu indispensable puisque pendant les gardes à vue et les interrogatoires, les gendarmes ont asséné à plusieurs reprises et à plusieurs personnes : « Il y a 20 ans, on n'a pas pu l'avoir, maintenant on le tient ... (sic) » Tous ces propos assénés sans aucune retenue, comme si la chose était entendue et déjà jugée.

Pour ceux qu'ils l'ont subie, il est évident que la garde à vue est dévoyée, selon la parole d'un avocat. Elle n'a pas pour but de révéler la vérité mais de conforter une opinion toute faite en obtenant des aveux qui vont dans un seul sens. Quand apparaissent des éléments qui viennent en contradiction ou en rupture, on s'entend répondre : « ça ne nous intéresse pas, on n'est pas là pour ça ! »

Et en effet, la vérité devient univoque, il faut faire fonctionner une logique et faire coïncider les propos arrachés avec la thèse retenue qui est d'une simplicité désarmante :

- 1 - tout groupe inconnu, c'est-à-dire inclassable ou seulement différent est une secte ou risque d'en devenir une,
- 2 - toute secte signifie danger,
- 3 - toute secte est donc une menace pour la société, donc il faut la combattre pour l'éradiquer,
- 4 - tout adepte qui en fait partie est manipulé, donc rien de ce qu'il dit ne peut être cru, ce n'est pas lui qui parle, il est sous influence, **voire il** est victime,
- 5 - on ne peut pas parler avec lui, son discours n'est pas de lui.

Un bel d'exemple nous est fourni par le reportage de TF1 sur le sujet (Émission de « 7 à 8 » du 4/02/07). Un des responsables de l'enquête affirme : « Ceux qui restent à la Balme n'ont peut-être pas encore compris... Ils se voilent les yeux, il faudra bien qu'ils changent d'avis » et le journaliste conclut avec en arrière-fond un panoramique des murs de la prison : « La manipulation mentale semble toujours fonctionner à distance »!

Il faut dire que les enquêteurs ont été surpris de ne pas trouver de victimes mais des personnes qui assument ce qu'elles vivent, leurs choix et leur mode de vie. Pour rester dans leur schéma, leur seul recours est de penser que nous sommes tous manipulés, aveugles.

Il est temps de lire, de relire des ouvrages comme, par exemple, celui de Emmanuel Leroy-Ladurie : « Montailou, village occitan, de 1294 à 1324 », où il décrit dans le quotidien les manipulations mises en œuvre par l'Inquisition pour faire advenir la «vérité» et pourchasser le moindre signe de catharisme dans la manière de vivre des paysans. A l'usage de la question près, on retrouve les mécanismes mêmes de la chasse aux sorcières. L'Eglise les a abandonnés, elle en a demandé pardon, l'Etat les a repris à son compte.

D'après le pasteur Martin Niemoller, « avec tous les mouvements que l'on traite de sectes, c'est une nouvelle manière de mettre en France une étoile jaune sur des groupes religieux ou philosophiques »¹⁸. De son côté, Maurice Duval, ethnologue, analyse avec effroi les dérives actuelles de cette « **peur collective** » qui permet de rogner les libertés individuelles de chaque citoyen. Il décrit, dans un entretien¹⁹, la différence des moyens utilisés, selon les pays, pour augmenter la peur collective afin de mieux gérer les citoyens. Aux USA, les habitants sont soumis à la peur du terrorisme - qui s'est renforcée depuis les attentats de septembre 2001 -, en France c'est le danger supposé que feraient régner les sectes. Il affirme que la politique s'étant emparée de cette opportunité, rien ne peut plus l'arrêter et nous aboutissons à un « état fasciste » avec, comme conséquence, une « police de la pensée » qui contrôle de plus en plus la vie de chaque français.

Un psychanalyste en prison : nous sommes tous emprisonnés

Dans notre époque de grande lâcheté, de conformisme, de pensée toute faite, nous sommes tous prisonniers. Chaque jour, sans nous en rendre compte, nous abandonnons un peu plus de notre liberté de nous déplacer, de penser, de croire, d'être sujet...

Dans son livre « L'horreur sécuritaire »²⁰, **Jean-Marc Fédida**, avocat à la Cour, montre comment l'obsession sécuritaire est devenue le moteur principal de l'action publique et ses conséquences dramatiques sur les libertés individuelles. « Le traitement des minorités spirituelles est un des exemples donnés, de création d'un ennemi illusoire, qui a permis aux pouvoirs publics d'imposer des mesures répressives privatives de liberté. »

Au nom du principe de précaution, « véritable monstruosité juridique » continue l'auteur, qui « permet la sanction du citoyen pour le danger de l'usage potentiel qu'il ferait de sa liberté » [...] Ce sont ses intentions qui doivent être considérées avec circonspection et vigilance pour qu'elles ne provoquent pas quelque catastrophe. » Le citoyen en arrive à souhaiter lui-même – pour assurer

sa sécurité – que l'on s'en prenne à sa liberté, et le tour est joué : le « gendarme » est à l'intérieur de chacun de nous. Il y a plus de 20 ans, Pierre Legendre avait analysé ce phénomène dans un livre remarquable « L'Amour du Censeur²¹ ». Il manquait un prétexte pour que les pouvoirs publics s'en emparent. Avec le principe de précaution, nous y sommes, nous passons de la sphère privée, personnelle, à une norme de fonctionnement récupérée par les pouvoirs publics pour promouvoir un discours unique d'où le sujet est arasé.

Devant ce matraquage insistant, que va-t-il nous rester comme espace de liberté ou simplement de respiration ? Qui, parmi nous, peut espérer échapper longtemps à ce formatage de la pensée ? Comment rester vigilant devant ce rétrécissement de l'espace du sujet comme peau de chagrin ? C'est pour avoir choisi de résister à cette emprise insidieuse que Claude David est incarcéré.

Comment, d'urgence, nous sortir de cette asphyxie, de cette prison de l'âme ?

1. Travaillons pour combattre en chacun de nous cette tendance, cette envie **de** se « faire mouton », cette fascination à faire siennes les croyances de la masse, ce confort de penser comme tout le monde et cette culpabilité à penser différemment.
2. Devenons des résistants, combattons cette démission de la pensée actuelle, cet arasement de toute valeur, de toute différence.
3. Regroupons-nous, pour ne plus nous taire devant les petites compromissions habituelles, quotidiennes auxquelles nous sommes conviés au titre de notre confort, de notre sécurité, de notre bien-être. Tous ces slogans qui n'ont d'autre fonction que d'annihiler notre résistance, notre détermination pour nous faire rentrer dans le troupeau. Benjamin Franklin disait : « **Chaque** fois que nous avons peur pour notre sécurité, nous abandonnons un peu de notre liberté ».
4. N'oublions jamais que l'action ne dérive pas seulement de la pensée mais également d'une volonté farouche, tenace, à assumer simplement ses responsabilités, sa place et son histoire.

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Cette citation du 16^{ème} siècle, attribuée à Guillaume de Nassau, peut nous servir d'incitation à la réflexion et à la résistance. Elle nous rappelle celle d'Emmanuel Lévinas, que nous a envoyée Claude David de sa prison : « L'acte de foi ne se situe pas dans la présence mais dans l'absence ».

A chaque fois, à chaque carrefour de notre vie, choisissons d'assumer nos actes, notre histoire. Et si le succès de nos démarches n'atteint pas le sommet de nos espérances, reprenons, recommençons, nous aurons ainsi poursuivi ce que d'autres ont commencé avant nous et nous aurons défriché un peu d'espace pour ceux qui nous suivent.

« On dira encore que je suis pessimiste. Je ne le suis pas assez.
Il faut dire que dans l'état actuel du monde, le pire est toujours sûr,
mais (il) ne (faut) pas perdre l'espérance. »

Jacques Ellul, (cité par Claude David dans « In Illo Tempore »)

Guy Delaunay
Avril-mai 2007

(Footnotes)

¹ Jacques Lacan, « Radiophonie », p 71

- ² Sur ce sujet, pour plus de développements, lire avec profit « Au-delà du complexe d'Œdipe » de Michel Lapeyre, Editions Anthropos, en particulier les pages 30 à 33.
- ³ Lacan, Radiophonie in Scilicet 2/3, Seuil, 1970, p89.
- ⁴ Séminaire Livre III, Les Psychoses, page 329, Seuil 1981.
- ⁵ In « La psychanalyse peut-elle guérir ? » Ouvrage collectif – septembre 2005
- ⁶ Association pour la Défense de la Famille et de l'Individu, qui depuis 20 ans poursuit Claude DAVID de sa vindicte.
- ⁷ C'est nous qui soulignons
- ⁸ Le Figaro du 24/10/96
- ⁹ Cf. texte cité
- ¹⁰ Sabine Rostaing, psychanalyste. Son texte : « Je connais un homme » **peut être** lu en entier sur le site **www.arefppi.fr**
- ¹¹ Psychiatre des Hôpitaux, psychiatre institutionnel.
- ¹² Auteur d'un livre clé des années 1970 écrit avec Gilles Deleuze, « l'Anti-Œdipe ». Animateur de la Clinique La Borde avec Jean Oury.
- ¹³ Jacques Ellul, président honoraire de la Faculté de Droit de Bordeaux, théologien, auteur de nombreux ouvrages fondamentaux sur la civilisation et la société technicienne.
- ¹⁴ Cité par Politis du 24-2-89, dans un article du journaliste Fabrice Nicolino
- ¹⁵ Article déjà cité
- ¹⁶ Cf. Texte de Sabine Rostaing
- ¹⁷ Thèse de médecine du Docteur Max Laffont qui traite du sort des 40 000 malades mentaux morts de faim sous le régime de Vichy. Aucun éditeur n'avait voulu prendre le risque de ce dévoilement de la vérité
- ¹⁸ Cité par la revue protestante « Réformes » d'avril 07
- ¹⁹ Voir le site **www.cicns.net**. A consulter, avec profit, pour les analyses très fouillées des lois et pratiques actuelles sur cette lutte anti-sectes avec des interviews de chercheurs, avocats, médecins... Il comporte, également, une interview de membres de la communauté de l'association des Gens de Bernard (A.G.B.).
- ²⁰ L'Horreur sécuritaire, Les Trente Honteuses, **Jean-Marc Fédida**, Editions Privé. Il écrit dans un autre passage : « [...] une société qui voit dans ses propres membres ses ennemis, et dans la fonction de l'autorité publique la vocation à réprimer dans les actes ne peut que mal finir. Par sa logique, elle ne peut qu'être saisie d'une irrépressible tentation politique. »
- ²¹ « L'Amour du Censeur » Pierre Legendre, Seuil, 1974. Par exemple, page 28 : « Freud confirme à son tour que la question politique est éminemment religieuse, ouvrant le procès de le Vérité. Mais il précise la matière du débat : le désir en quête de son interprétation. Par là peut-on prendre la psychanalyse au cœur de sa contradiction d'être un savoir en rupture de ban.» (C'est nous qui soulignons).